



## Solutions Bosch pour la mobilité urbaine

Décembre 2017

BBM 17.100 HFL/IL

- ▶ Le stationnement connecté fait gagner du temps, économise le carburant et réduit le stress
- ▶ Grâce aux entraînements 48 volts, les scooters urbains deviennent électriques
- ▶ 300 projets autour des moteurs diesel de demain

COUP : Bosch propose d'ores et déjà des services de mobilité pour les grandes villes, à l'exemple du service de partage de scooters électriques COUP qui, après Berlin, vient d'être lancé à Paris. La flotte mise à disposition par Bosch compte 1600 scooters électriques dans un premier temps, d'autres étant prévus par la suite. Ce service est accessible à toute personne de plus de 21 ans titulaire d'un permis B ou d'un permis de conduire international. L'application associée au service permet aux utilisateurs de localiser aisément le scooter électrique le plus proche, de le réserver, de payer et de démarrer, le tout sans clé. Un casque et deux batteries chargées sont logés sous le siège. COUP s'occupe de recharger les batteries afin que le client n'ait à se soucier de rien. Fonctionnant à l'électricité provenant de sources renouvelables, les scooters peuvent atteindre une vitesse de 45 km/h. Après utilisation, les utilisateurs peuvent les déposer dans les espaces prévus à cet effet au sein de la zone d'opération de COUP.

Multimodal : Bosch a lancé en juillet dernier la phase de test d'un assistant de mobilité qui, sur la base de données en temps réel, trouve l'itinéraire le plus rapide pour circuler en ville. Cette application offre un important gain d'efficacité aux voyageurs dans leurs trajets quotidiens, fournit aux villes des possibilités de régulation des flux de circulation et permet aux fournisseurs de services de mobilité d'améliorer le taux d'utilisation de leurs moyens de transport.

Stationnement connecté : Au travers de ses projets, Bosch élimine progressivement le stress lié à la recherche d'une place de stationnement. Cette recherche est actuellement à l'origine d'un tiers du trafic urbain. Les solutions Bosch pour le stationnement connecté et automatisé, à savoir stationnement

basé sur la communauté, gestion active des emplacements de stationnement ou encore service de voiturier automatisé, font gagner du temps, économisent le carburant et réduisent le stress.

Recherche d'un emplacement de stationnement : Avec le stationnement basé sur la communauté, Bosch évite aux automobilistes la recherche d'un emplacement adapté. En passant à leur hauteur sur la route, la voiture détecte et mesure les espaces libres entre les voitures garées à l'aide des capteurs à ultrasons de l'assistant de stationnement. Les informations collectées sont transférées en temps réel dans une carte des emplacements de stationnement que les automobilistes peuvent utiliser pour trouver un emplacement libre. Aux côtés de Mercedes-Benz et d'autres constructeurs, Bosch teste actuellement le service dans des villes allemandes et européennes, et prévoit de le compléter à l'avenir par ajout d'une fonction de paiement numérique des frais de stationnement.

Voiture connectée : A l'horizon 2025, chaque automobiliste ressentira clairement les effets de l'interconnexion. Les fonctions connectées permettront d'économiser près de 400 000 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de ce que peut absorber le parc national allemand de la Forêt Noire en trois ans. Des concepts comme le stationnement basé sur la communauté et la gestion active des places de stationnement peuvent faire économiser jusqu'à 480 millions de kilomètres parcourus à la recherche d'un emplacement, et la conduite hautement automatisée réduit par ailleurs la consommation de carburant.

RDE : Les premiers modèles diesel conformes à la norme d'émissions Euro 6 seront homologués dès cette année selon les nouvelles conditions des « real driving emissions » ou RDE. Aux côtés de ses clients, Bosch mène actuellement plus de 300 projets liés aux RDE. Son objectif est de soutenir les constructeurs automobiles dans leurs efforts pour réduire encore les émissions d'oxydes d'azote dues aux véhicules diesel. Des essais de conduite réalisés en ville ont démontré que cet objectif était réalisable.

Filtre à particules : Bosch ne réalisera aucun développement en Europe destiné à des moteurs à essence dépourvus d'un filtre à particules. L'introduction du filtre à particules a permis de réduire significativement les émissions de particules fines des véhicules diesel, et l'objectif est à présent de parvenir au même résultat sur les moteurs à essence.

Entraînement 48 volts pour véhicules électriques légers : Tout spécialement pour la mobilité urbaine, Bosch a développé un système d'entraînement 48 volts intégré qui inclut le moteur, l'unité de la commande, la batterie, le chargeur,

l'affichage et une application. Bosch permet ainsi à la mobilité urbaine de gagner en efficacité. De plus, une accélération rapide départ arrêté procure un plaisir de conduite accru. Le système peut être utilisé dans toutes les catégories de véhicules électriques légers à deux, trois ou quatre roues. Et comme il est constitué de composants automobiles déjà existants, les constructeurs automobiles bénéficient des avantages de produits déjà testés en série et de faibles coûts de développement. Cela permet aux constructeurs établis, mais aussi aux nouveaux acteurs, de lancer un véhicule sur le marché en 12 à 18 mois.

Dernier kilomètre : L'électromobilité signée Bosch est déjà une réalité dans les rues des villes allemandes pour les livraisons de marchandises. L'entreprise fournit en effet le système d'entraînement des Streetscooters de la Poste allemande, qui détient la plus grande flotte européenne de véhicules électriques.

Circulation des collaborateurs Bosch en cas d'alerte aux particules fines : Les sites Bosch situés dans la région de Stuttgart privilégient les transports publics du réseau VVS (Verkehrs- und Tarifverbund Stuttgart GmbH) en cas d'alerte aux particules fines. Les collaborateurs Bosch travaillant à Stuttgart peuvent alors utiliser leur badge d'entreprise comme ticket pour emprunter les transports publics lors de leurs déplacements professionnels. Cette réglementation spéciale entre VVS et Bosch vient compléter les offres de mobilité destinées aux collaborateurs de l'entreprise de technologies et de services. Bosch entend ainsi soutenir les efforts de la ville en cas d'alerte aux particules fines.

#### **Contacts presse :**

Peter & Associés

Isabel Lebon/Patricia Jeannette

[ilebon@peter.fr](mailto:ilebon@peter.fr)/[pjeannette@peter.fr](mailto:pjeannette@peter.fr)

Tél : + 33 1 42 59 73 40

*Le Groupe Bosch est présent en France depuis 1899 et a ouvert à Paris en 1905 son premier site de production à l'étranger. Avec 23 sites en France, dont 10 ont une activité Recherche & Développement, toutes les activités du Groupe sont aujourd'hui représentées dans l'Hexagone. En 2016, avec un effectif d'environ 7 600 personnes, Bosch France a réalisé un volume d'affaires de plus de 3 milliards d'euros sur le territoire national.*

*Le Groupe Bosch est un important fournisseur mondial de technologies et de services. Avec un effectif d'environ 390 000 collaborateurs dans le monde (au 31/12/2016), le Groupe Bosch a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 73,1 milliards d'euros. Ses activités sont réparties en quatre domaines : Solutions pour la mobilité, Techniques industrielles, Biens de consommation et Techniques pour les énergies et les bâtiments. En tant que société leader de l'Internet des objets (IoT), Bosch propose des solutions innovantes pour les maisons intelligentes, les villes intelligentes, la mobilité connectée et l'industrie connectée. Le Groupe utilise son expertise en matière de technologie des capteurs, de logiciels et de services, ainsi que de son propre Cloud IoT pour offrir à ses clients des solutions inter-domaines et connectées à partir d'une source unique. L'objectif stratégique du Groupe Bosch s'articule autour des solutions pour la vie interconnectée. Avec ses produits et services à la fois innovants et enthousiasmants, le Groupe Bosch entend améliorer la qualité de la vie en proposant dans le monde entier des*

« Technologies pour la vie ».

*Le Groupe Bosch comprend la société Robert Bosch GmbH ainsi qu'environ 440 filiales et sociétés régionales réparties dans près de 60 pays. En incluant les partenaires commerciaux, le Groupe Bosch est alors présent dans la quasi-totalité des pays du globe. Ce réseau international de développement, de fabrication et de distribution constitue l'élément clé de la poursuite de la croissance du Groupe. Bosch emploie 59 000 collaborateurs en recherche et développement répartis dans 120 sites.*

*L'entreprise a été créée par Robert Bosch (1861-1942) en 1886 à Stuttgart sous la dénomination « Werkstätte für Feinmechanik und Elektrotechnik » (Ateliers de mécanique de précision et d'électrotechnique). La structure particulière de la propriété de la société Robert Bosch GmbH garantit la liberté d'entreprise du Groupe Bosch. Grâce à cette structure, la société est en mesure de planifier à long terme et de réaliser d'importants investissements initiaux pour garantir son avenir. Les parts de capital de Robert Bosch GmbH sont détenues à 92 % par la fondation d'utilité publique Robert Bosch Stiftung GmbH. Les droits de vote liés à ce capital social sont confiés majoritairement à la société en commandite Robert Bosch Industrietreuhand KG, qui exerce la fonction d'associé actif. Les autres parts sont détenues par la famille Bosch et par la société Robert Bosch GmbH.*

*Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites <http://www.bosch.fr>  
[www.bosch-presse.de](http://www.bosch-presse.de) - [www.twitter.com/boschfrance](https://www.twitter.com/boschfrance)*